



# PROCÉDURE DE DEMANDE DE L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT EN ZONE DE RÉCEPTION DE LA TNT

Pour bénéficier de l'aide à l'équipement, vous devez être dégrévé de la contribution à l'audiovisuel public et :

■ **Avoir acquis un équipement** (adaptateur ou téléviseur avec TNT intégrée) ou **avoir souscrit un abonnement** à une offre de télévision numérique (télévision payante de la TNT, télévision par câble, satellite numérique, ADSL ou fibre optique).

■ **Constituer un dossier de demande** contenant les pièces suivantes :

- la copie du dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ;
- un justificatif de domicile (facture EDF...) en cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ;
- le formulaire ci-dessous, complété et signé ;
- l'original de la facture acquittée (pensez à conserver une copie ou un duplicata) ou une copie du contrat d'abonnement. Les factures doivent impérativement être postérieures au 1<sup>er</sup> mars 2009 ;
- un RIB.

■ **Envoyer le dossier complet** au plus tard 3 mois après le passage de votre région à la télé tout numérique (le cachet de la Poste faisant foi) à :

FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE - FONDS D'AIDE  
CEDEX 4400  
99440 PARIS CONCOURS

Après acceptation de votre dossier, vous recevrez par virement une somme maximale de 25 €. La durée de traitement du dossier sera d'environ 8 semaines à compter de la réception de votre dossier dûment complété, daté et signé.

**Il ne peut être déposé qu'une seule demande par foyer et par logement.**

L'article 441-6 du Code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu. FTN se réserve la possibilité de procéder à un contrôle des critères d'attribution de l'aide.



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT EN ZONE DE RÉCEPTION DE LA TNT

Je soussigné(e) : Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

En cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, merci de préciser la date 

--	--	--	--	--

 JJ / MM / AA

**Certifie sur l'honneur :**

■ Que je recevais la télévision à 6 chaînes maximum par une antenne râteau ou une antenne intérieure (je n'ai pas de parabole ou d'abonnement à la télévision par câble, par fibre optique ou par ADSL).

■ Que je suis dans l'obligation de changer ou de compléter mon équipement afin de continuer à recevoir la télévision et bénéficier des programmes de télévision en numérique.

En conséquence, je demande à bénéficier de l'aide à l'équipement prévue afin de continuer à recevoir la télévision après le passage à la télé tout numérique.

Fait à..... le 

--	--	--	--	--

 JJ / MM / AA Signature :



# PROCÉDURE DE DEMANDE DE **L'AIDE À L'ANTENNE** EN ZONE DE RÉCEPTION DE LA TNT

Pour bénéficier de l'aide à l'antenne, vous devez être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public et :

- **Avoir fait effectuer les travaux d'adaptation, de réorientation ou de remplacement** de votre antenne si cela est indispensable pour recevoir la télévision numérique.
- **Constituer un dossier de demande** contenant les pièces suivantes :
  - la copie du dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ;
  - un justificatif de domicile (facture EDF...) en cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ;
  - le formulaire ci-dessous, complété et signé ;
  - l'attestation antenniste dûment complétée et signée par le professionnel (si vous avez fait appel à un professionnel) ;
  - l'original de la facture acquittée (pensez à conserver une copie ou un duplicata) ou une copie du contrat d'abonnement. Les factures doivent impérativement être postérieures au 1<sup>er</sup> mars 2009 ;
  - un RIB.
- **Envoyer le dossier complet** au plus tard 3 mois après le passage de votre région à la télé tout numérique (le cachet de la Poste faisant foi) à :

FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE - FONDS D'AIDE  
CEDEX 4400  
99440 PARIS CONCOURS

Après acceptation de votre dossier, vous recevrez par virement une somme maximale de 120 €. La durée de traitement du dossier sera d'environ 8 semaines à compter de la réception de votre dossier dûment complété, daté et signé.

**Il ne peut être déposé qu'une seule demande par foyer et par logement.**

L'article 441-6 du Code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu. FTN se réserve la possibilité de procéder à un contrôle des critères d'attribution de l'aide.



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ANTENNE EN ZONE DE RÉCEPTION DE LA TNT

Je soussigné(e) : Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

En cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, merci de préciser la date        
JJ / MM / AA

**Certifie sur l'honneur :**

- Que je recevais la télévision à 6 chaînes uniquement par une antenne râteau ou une antenne intérieure (je n'ai pas de parabole ou d'abonnement à la télévision par câble, par ADSL ou par fibre optique).
- Que mon antenne nécessite une adaptation, une réorientation ou un remplacement.

En conséquence, je demande à bénéficier de l'aide à l'antenne prévue afin de continuer à recevoir la télévision après le passage à la télé tout numérique.

Fait à..... le        
JJ / MM / AA Signature :



# PROCÉDURE DE DEMANDE DE L'AIDE À LA RÉCEPTION

## HORS ZONE DE RÉCEPTION DE LA TNT EN CAS DE MAUVAISE RÉCEPTION OU D'ABSENCE DE RÉCEPTION DE LA TNT

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- **Avoir installé ou fait installer** un équipement de réception satellite (parabole + décodeur) **et/ou avoir souscrit un abonnement** au câble, au satellite numérique, à l'ADSL ou à la fibre optique.
- **Constituer un dossier de demande** contenant les pièces suivantes :
  - la copie du dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu (afin d'attester de votre résidence principale) ;
  - un justificatif de domicile (facture EDF...) en cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ;
  - le formulaire ci-dessous, complété et signé ;
  - l'attestation antenniste dûment complétée et signée par le professionnel (en cas de mauvaise réception ou d'absence de réception de la TNT) ;
  - l'original de la facture acquittée (pensez à conserver une copie ou un duplicata) ou la copie du contrat d'abonnement. Les factures doivent impérativement être postérieures au 1<sup>er</sup> mars 2009 ;
  - un RIB.
- **Envoyer le dossier complet** au plus tard 3 mois après le passage de votre région à la télé tout numérique (le cachet de la Poste faisant foi) à :

FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE - FONDS D'AIDE  
CEDEX 4400  
99440 PARIS CONCOURS

Votre dossier ne pourra être examiné que lorsque la couverture définitive de la TNT sera connue avec précision dans votre région, soit 3 mois avant la date d'arrêt de l'analogique dans celle-ci. Après acceptation de votre dossier, vous recevrez par virement une somme maximale de 250 €. La durée de traitement du dossier sera d'environ 8 semaines à compter de la réception de votre dossier dûment complété, daté et signé.

### Il ne peut être déposé qu'une seule demande par foyer et par logement.

L'article 441-6 du Code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu. FTN se réserve la possibilité de procéder à un contrôle des critères d'attribution de l'aide.



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À LA RÉCEPTION HORS ZONE DE COUVERTURE TNT

Je soussigné(e) : Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

En cas de déménagement depuis votre dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, merci de préciser la date 

--	--	--	--	--

 JJ / MM / AA

### Certifie sur l'honneur :

- Que je reçois actuellement la télévision uniquement par une antenne râteau ou intérieure (je n'ai pas de parabole ou d'abonnement à la télévision par câble, par fibre optique ou par ADSL) **et que la réception numérique autre que l'antenne râteau** ou l'antenne intérieure est le seul moyen qui s'offre à moi pour continuer à recevoir la télévision et bénéficier des programmes de télévision en numérique.
- Que je m'engage à conserver mon ancienne antenne râteau pour une durée de 3 mois dans l'éventualité d'un contrôle.

En conséquence, je demande à bénéficier de l'aide à la réception prévue pour les téléspectateurs pour lesquels le maintien de la continuité de réception, après le passage à la télé tout numérique, nécessite la pose d'une parabole et/ou la souscription d'un **abonnement au câble, au satellite, ou à l'ADSL ou à la fibre optique.**

Fait à..... le 

--	--	--	--	--

 Signature :